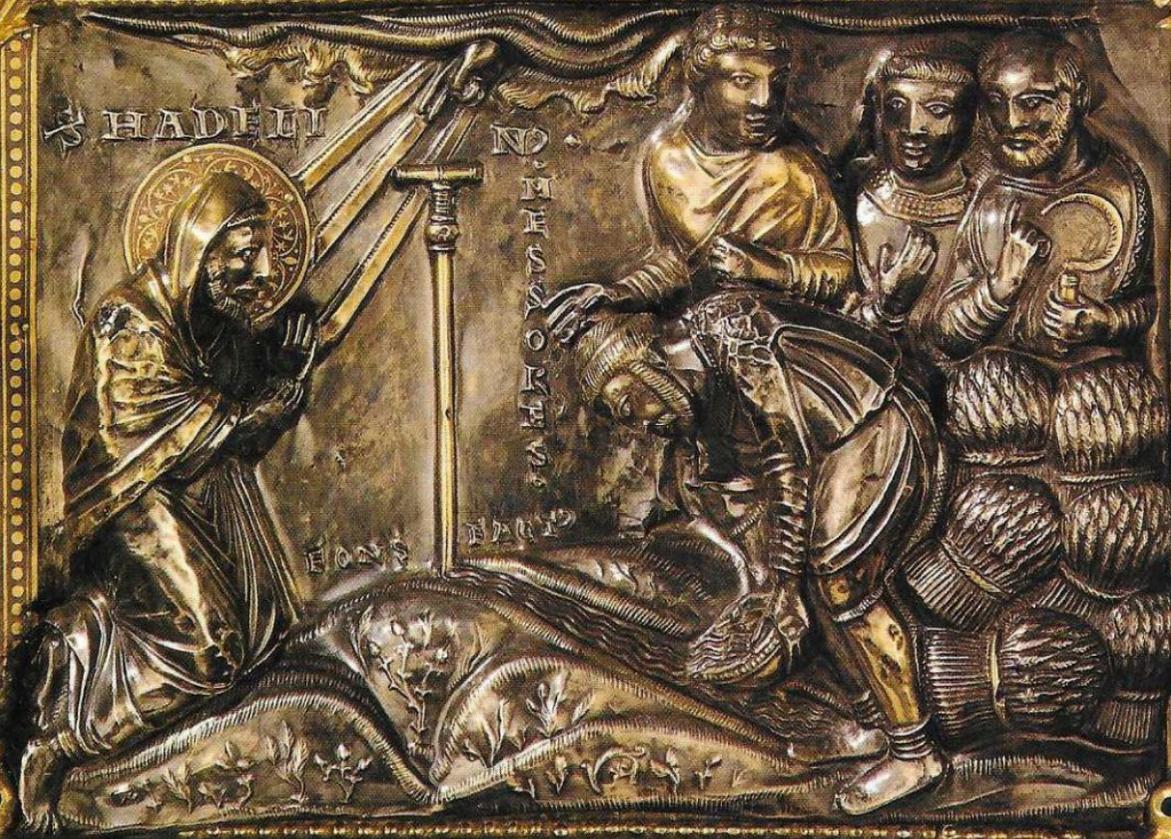


MENS • ORAT • QVND A • REC • FIT •

• HADRI

NO • MES • O • P •

HON • F •



• MORA • PROSILIT • VVND A •

TRESORS D'ART RELIGIEUX
AU PAYS DE VISE
ET
SAINT HADELIN



V I S E 1 9 8 8

V. HADELIN, SAINT MOSAN PAR EXCELLENCE

Pour une histoire de son culte

Philippe GEORGE

L'étude du culte d'un saint nécessite des recherches dans des domaines si multiples et divers que l'on pourrait rarement prétendre en avoir fait tout le tour¹. De sa dépouille mortelle, vénérée sur le lieu de son ensevelissement, aux mentions des calendriers et martyrologes, le saint est commémoré sous des formes variées dont les plus populaires — pèlerinages et iconographies — ont quelquefois survécu jusqu'à nous, certaines à travers le folklore religieux. Ceci explique la prudence de notre titre. Même si on peut rétorquer que saint Hadelin n'a bénéficié que d'un culte assez local², dont les épiscopats historiques sont connus, nous avons renoncé à dresser un répertoire systématique des « lieux de culte » « Kultstätten »³ du saint.

Notre ambition est plus modeste. En fonction du temps et des moyens qui nous ont été impartis, nous nous sommes fixé les objectifs suivants :

— établir l'inventaire de la châsse et du buste de saint Hadelin et notamment éditer les documents écrits qui y sont enfermés;

— relever les mentions de reliques de saint Hadelin découvertes au cours de nos recherches dans les sources écrites concernant les reliques de l'ancien diocèse de Liège;

— enfin donner un aperçu sommaire du culte du saint à l'abbaye bénédictine de Stavelot.

Cette contribution sera complétée par le catalogue des œuvres exposées qui seront autant de matériaux pour une histoire générale du culte du saint, qui reste à écrire.

Le schéma de développement du culte de saint Hadelin se perçoit rapidement.

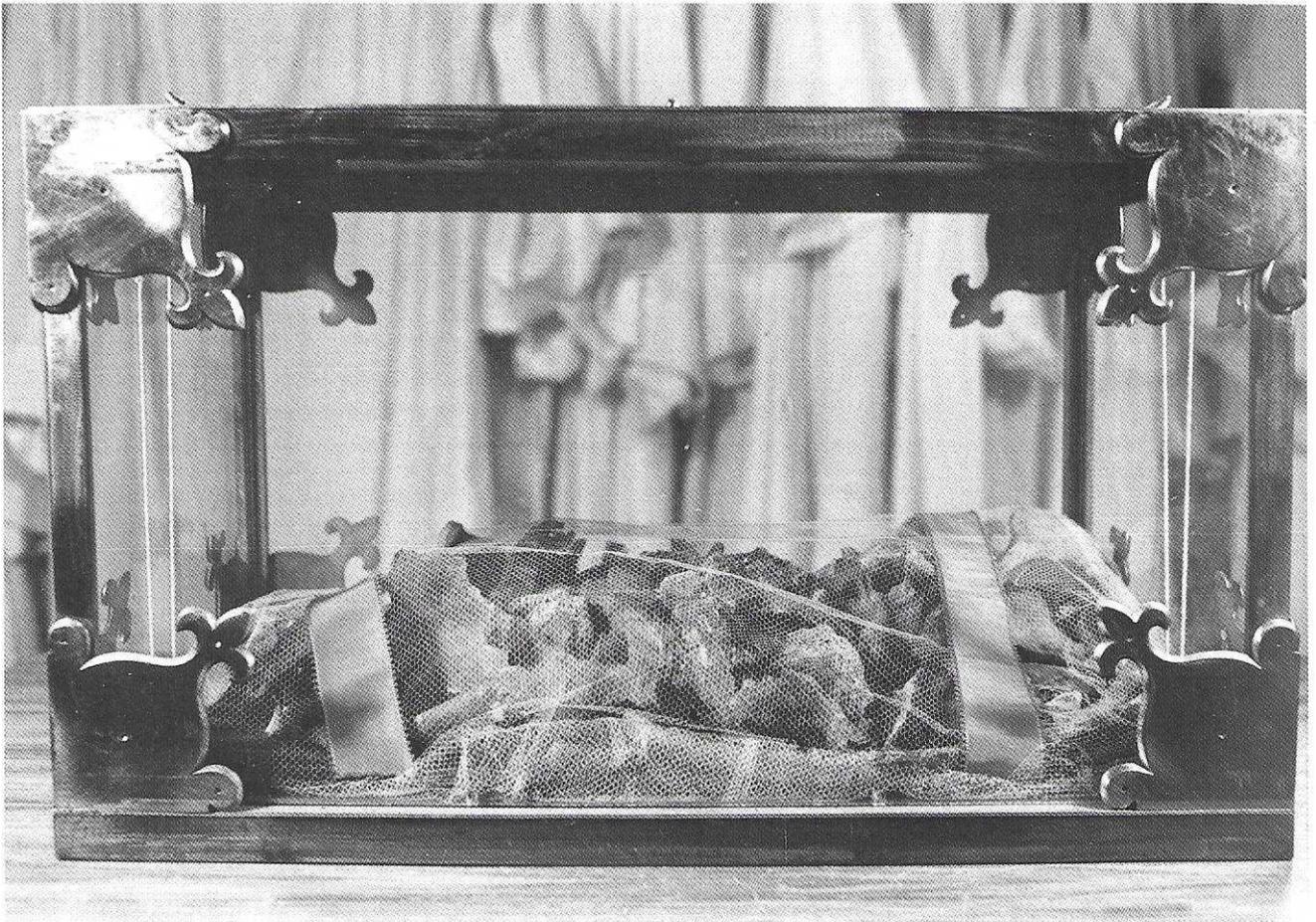
La plus ancienne attestation semble être, jusqu'à présent⁴, sa mention (*Hadeline*) dans des litanies du X^e siècle du monastère de Stavelot⁵. Quant à l'information sur la carrière du saint, il faut attendre la seconde moitié du X^e ou le début du XI^e siècle⁶ pour qu'une *Vita*, *Vie* latine, postérieure de trois siècles environ au décès de Hadelin relate son action et ses miracles, avec pour seul indice chronologique sa contemporanéité avec saint Remacle. En Austrasie, dans la seconde moitié du VII^e siècle, Hadelin aurait été un de ces artisans de la christianisation⁷. Ce phénomène lent et complexe, faute de sources suffisantes, pose des problèmes d'interprétation⁸. Les décou-

vertes archéologiques (VI^e - VII^e siècles) d'Anthée et de Franchimont ont toutefois permis d'étayer certaines données de la *Vita Hadelini* et, dans la foulée, d'établir peut-être l'existence historique de Hadelin lui-même⁹. L'« ermitage » que le saint fonda à Celles donnera naissance à une communauté religieuse, dont les origines sont nébuleuses¹⁰.

Le XI^e siècle marque un tournant décisif du culte du saint. C'est à cette époque en effet, avec un affinement de dates que l'on trouvera ici, que sont groupées les principales sources historiques et archéologiques conservées, qui sont autant d'éléments déterminants de l'essor du culte du saint : *Vita*, église, châsse et monnaie au nom et à l'effigie de Hadelin. Du XII^e siècle datent certaines parties de la châsse du saint.

Le saint fait de timides apparitions dans la liturgie : au XI^e siècle, dans le calendrier-obituaire dit « de Saint-Laurent de Liège », au XII^e siècle, dans les martyrologes de Saint-Hubert et du Neufmoustier près de Huy, au XIII^e siècle, dans l'antiphonaire de Looz, dans les litanies d'un psautier à destination hutoise, dans les martyrologes de Ciney et de Saint-Denis à Liège, au XIV^e siècle, dans un processionnal de la collégiale Saint-Pierre de Liège, dans l'Ordinaire de Maastricht, au XV^e siècle, dans l'Ordinaire de Tongres, etc.¹¹

En 1338, le chapitre de Celles est transféré à Visé et le culte de saint Hadelin vient, reliques en tête, s'implanter dans la ville mosane¹²: *Hec nempe ecclesia* (l'église de Visé) *hunc a Deo provisum meretur honorem, ut in ea corpus hujus sancti (quod hactenus in loco humili sine debito venerationis cultu remansit) hic populi christiani frequentiam honoretur*¹³. Avant 1414¹⁴, le chef du saint est séparé du reste de ses ossements et placé dans un buste reliquaire. Désormais Hadelin marquerait de son empreinte sa nouvelle résidence, au point de prétendre même au titre de la collégiale, primitivement dédiée à saint Martin¹⁵.



Ouverture de la châsse de saint Hadelin (3 décembre 1987) . Deux des trois coffrets contenus dans la châsse.



I. L'INVENTAIRE DE LA CHASSE ET DU BUSTE DE SAINT HADELIN

[...] l'ouverture de la Châsse [...] ne devoit se faire qu'avec cérémonie et avec la décence due aux Saints [...] *Abrégé...*, 1788, p. 29.

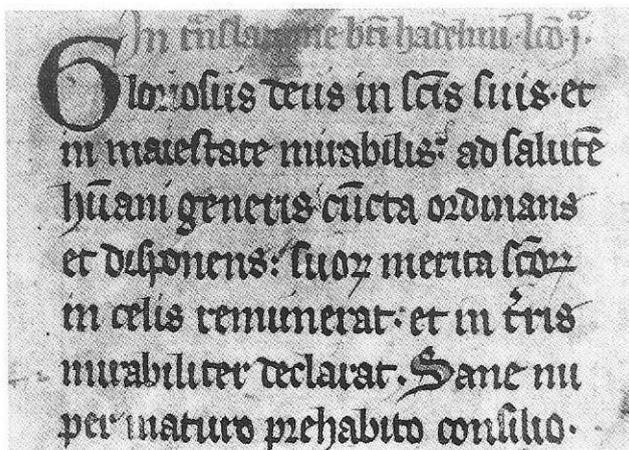
Destinée à assurer la pérennité des reliques qu'elle abrite et *ipso facto* quasi sacralisée, la châsse de saint Hadelin a traversé les siècles bon gré mal gré. Elle a réussi à sauvegarder une série de documents. Tout d'abord les restes corporels du saint ¹⁶, pour lesquels elle a été conçue, mais aussi des objets archéologiques, sans oublier des écrits, matériaux privilégiés de l'historien. Chaque époque a enrichi la documentation par la rédaction d'un procès-verbal d'ouverture de la châsse.

Il semble que les historiens, même contemporains, aient manifesté à l'égard du contenu des châsses la peur que l'homme du Moyen Age éprouvait parfois à toucher, à effleurer, voire même à contempler des reliques ¹⁷. En ouvrant aujourd'hui ces écrins mystérieux et en inventoriant systématiquement leur contenu, on fait des découvertes quelquefois surprenantes. La châsse de saint Hadelin échappe peut-être à la règle car, exceptionnellement, on savait en gros à quoi s'attendre ¹⁸; c'est cependant la première fois qu'est « publié » intégralement son contenu.

A. Historique des ouvertures

D'emblée, en entamant le dossier des reliques de saint Hadelin, nous avons été frappé par les dates avancées pour les ouvertures de la châsse et du buste : soit que celles-ci soient données sans aucune référence à des sources historiques (par exemple dans les travaux de Ed. Lavalleye, de X. Van de Steen, de J. Helbig... ¹⁹); soit que les documents qui mentionnent les ouvertures soient nettement postérieurs à celles-ci (le cas le plus flagrant est la séparation, en 1413, du chef du saint du reste de son corps, connue par des documents du XVIII^e siècle !).

Il nous a dès lors semblé utile d'établir une chronologie référentielle des ouvertures ²⁰.



In translatione beati Hadelini. Lectio prima (*Catalogue* 29.8.)

704-1046	Le problème de ces ouvertures fait l'objet du point B.2 ci-après.
1338 11 octobre ?	Ouverture dans la cathédrale de Liège par l'évêque Adolphe de la Marck. <i>Abrégé</i> , p. 24.
La date du 11 octobre est avancée, pour la translation seulement, par Jean de Hocsem (<i>Chronique</i> , éd. par G. KURTH, Bruxelles, 1927, p. 283 (Publications in-8° de la Commission Royale d'Histoire)), qui ne parle toutefois pas d'ouverture de châsse. Hocsem associe cette date avec la fête de sainte Cordula, qui tombe le 22 octobre, G. Kurth fait remarquer la contradiction et opte pour le 11 octobre.	
<i>L'Abrégé</i> s'inspire vraisemblablement de E. FISEN, <i>Sancta Legia Romanae...</i> , 2 ^e éd., Liège, 1696, t. II, p. 92, qui ne cite pas ses sources quant à cette ouverture.	
1413 L'avant-veille de la Saint-Simon-et-Jude (= 26 octobre)	Séparation du chef du saint du reste du corps, et déposition dans un buste-reliquaire. <i>Repertorium</i> , XVIII ^e s., f. 8 ^r , <i>Abrégé</i> , p. 25 et Authentique de 1788 conservée dans la châsse (cf. infra).
1414 16 mai	Deux textiles sont replacés dans la châsse. Authentique contemporaine de l'événement conservée dans la châsse (cf. infra).
1467-1468	Ouverture en présence de Guy de Brimeu. <i>Repertorium</i> , XVIII ^e s., f. 6 ^v et <i>Abrégé</i> , 1788, p. 29-30 (cf. infra).
1653 18 juillet	Ouverture de la châsse. Authentique contemporaine de l'événement conservée dans la châsse (cf. infra).
1659	Don de reliques à Franchimont. Document contemporain conservé aux ARCHIVES DE L'ETAT A NAMUR, <i>Archives ecclésiastiques</i> , n° 2132 (3) (cf. infra).
1667 16 septembre	Ouverture de la châsse. Authentique contemporaine conservée dans la châsse (cf. infra).
1696 14 juillet	Ouverture pour don de reliques aux moines d'Orval et à Celles. Document contemporain conservé aux ARCHIVES DE L'ETAT A LIEGE, <i>Collégiale de Visé</i> , n° 84, p. 104-105, p. 116-117 (ancienne pagination) et n° 86, f. 10 ^r et 27 ^r . Signalons en passant qu'on croit alors que la châsse n'a plus été ouverte depuis 1467 !
1704 5 mai	Fermeture de la châsse. Ibidem.
1786	« Nous resoudons de faire ouvrir le feretrum de notre glorieux patron St Hadelin, pour en tirer copie des pièces qui sy trouvent et pour le rendre plus leger, etant d'intention d'observer les formalités requises ». <i>Journal...</i> , 1784-1794, f. 19 ^r .
1788 14 septembre	Ouverture de la châsse. <i>Abrégé</i> , p. 32 et Authentique contemporaine conservée dans la châsse.

B. Documents écrits

L'ouverture de la châsse et du buste de saint Hadelin, pratiquée le 3 décembre 1987, sous la présidence de Monsieur le chanoine M. Devos, Doyen émérite du chapitre cathédral de Liège, délégué de Monseigneur A. Houssiau, évêque de Liège, et de Monsieur l'abbé J. Mockels, Doyen de Visé, mit au jour plusieurs documents écrits. Toutefois les archives ont gardé le souvenir d'autres documents qui sont aujourd'hui malheureusement perdus.

1. Documents conservés

Le document écrit le plus ancien renfermé dans la châsse est un parchemin, de 182 x 60 mm, d'une écriture à l'encre noire, de l'époque de rédaction du document, à savoir 1414.

[1] In n[ost]ro D[omi]ni Amen. Anno eiusdem millesimo quadri(n)gesimo / [2] quartodeci(m)o, sedeci(m)a die mensis maij, fuit po(s)itu(m) quoddam corp(or)ale / [3] (et) quidem alius pan(n)us qui fueru(n)t inve(n)ti in f(er)etro in deposicio(n)e / [4] capit(is) ex fe(re)tro qui ecia(m) iacuera(n)t, secundum q(uo)d in sedula quadam / [5] q(uam) in feret(ro) inve(n)iebam(us), (et) r(e)po(s)ita fuit p(er) septi(n)ge(n)tos (et) nove(m) annos.

On apprend ainsi que, le 16 mai 1414, on remplaça dans la châsse un corporal et un autre textile, découverts dans celle-ci lors de la déposition du chef

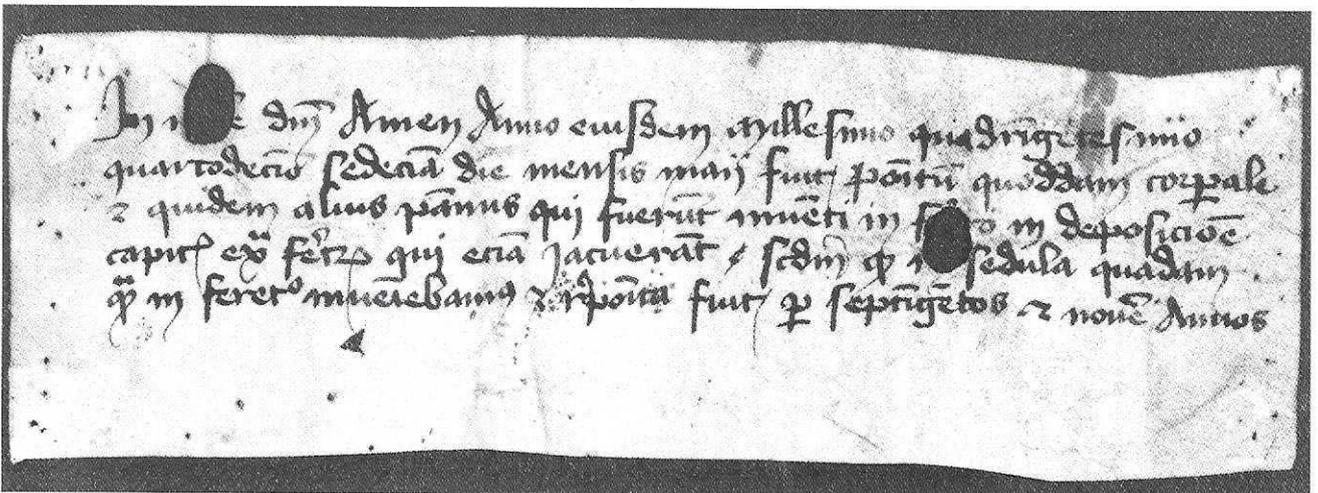
du saint. Une authentique l'atteste, trouvée aussi dans la châsse où elle avait été posée depuis 709 ans. Cette lanière de parchemin est accompagnée de trois documents écrits sur papier de 1653, 1667 et 1788²¹ qui reproduisent son texte dans le but de le sauvegarder ou d'en faciliter la lecture — *ut successores facilius legant scedulam (pour que les successeurs lisent plus facilement l'authentique)* commence le document de 1788.

Outre ces quatre documents, la châsse renferme aussi une authentique sur papier (58 x 21 mm.) d'une écriture du XVIII^e siècle : [1] Pecten beati / [2] Hadelini confes(soris), qui accompagne le peigne conservé dans la châsse, et une authentique sur papier (174x23 mm) d'une écriture de la même époque : [1] Stola qua B(eatus) Confess(or) Hadelinus utebatur, qui accompagne l'étole.

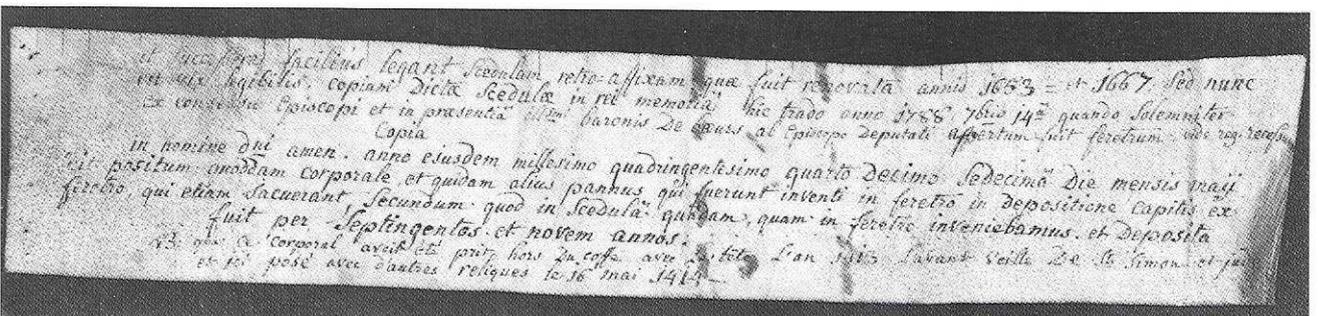
2. Documents perdus

L'Abbrégé mentionne un « mémoire très-ancien et très-difficile à lire dont copie se fit et se trouve dans les registres de la Prévôté »²²; il en traduit le texte, du latin en français, et le reproduit. Le chanoine Demaret a retrouvé ladite copie latine « à la première page du plus ancien registre de la Prévôté de Visé »²³.

Ossa Beatissimi Hadelini confessoris jacent in isto pheretro et fuerunt posita et clausa in hoc loco anno do(m)ini(m)cae incarnationis septingentesimo quarto indictione quarta decima quinta calendas Junii. No(m)ina autem hominum qui interfue-



Visé, châsse de saint Hadelin. Document de 1414.



Visé, châsse de saint Hadelin. Document de 1788.

*runt Watonis episcopus, Beronis abbas, Jo(ann)es praepositus, Aman-
dus custos, Larifridus, decanus Stabulensis cum capi(tu)lo et conventu
eccl(e)siae Cellens(is)* ²⁴.

L'*Abrégé* date cette copie de 1414.

A la suite de Ceysens, Demaret commente le document. D'emblée l'anachronisme dérange : d'une part, l'année 704, et de l'autre, l'épiscopat de Wazon (1042-1048).

La date de 704 correspond à l'indiction 2 et non à l'indiction 14. Cette indiction 14 ²⁵ correspond par ailleurs à l'année 1046, la seule de l'épiscopat de Wazon à porter cette indication ²⁶; le 5 des calendes de juin au 28 mai. Hormis l'évêque Wazon, dont certaines variantes orthographiques du nom, semblables à celle qui est citée, sont attestées ²⁷, tous les autres témoins n'ont pu être identifiés par ailleurs ²⁸.

Comme l'écrit bien H. Demaret, il est visible que celui qui a transcrit en 1414 le texte latin « s'est contenté d'amalgamer, tant bien que mal, les mots qu'il a pu déchiffrer de ce « mémoire très-ancien et très-difficile à lire » au lieu de les transmettre tels qu'il les trouvait et de signaler les lacunes » ²⁹. La difficulté de lecture plaide pour un texte ancien. La manière de présenter les témoins (*Nomina autem hominum...*) dénote aussi la manière de procéder du scribe, qui semble déchiffrer progressivement. Quant à la forme du document, notamment les termes « *ossa...jacent in isto pheretro...* », nous ne pouvons nous empêcher de la mettre en parallèle avec celle de documents datant précisément du XV^e siècle, conservés dans les châsses de la cathédrale de Liège ³⁰.

Ce qu'il faut encore ajouter, c'est l'habitude séculaire de recopier dans un procès-verbal d'ouverture de châsses le ou les procès-verbaux précédents.

Ainsi s'expliquerait la date 704, qui appartiendrait à une reconnaissance antérieure des reliques, recopiée par la suite sous l'épiscopat de Wazon. Il y aurait ainsi trois étapes dans la confection du texte :

- 1^o un hypothétique document de 704 ;
- 2^o un document, vraisemblablement de 1046, qui recopierait celui de 704 ;
- 3^o enfin une copie de 1414 ³¹.

Voilà toutefois un dossier historique bien fragile pour avancer quelque hypothèse. Il importait d'expliquer l'origine de la date de 1046.

Concernant le buste-reliquaire, le socle présente huit logettes où sont serties des reliques. Paul Bruyère écrit (p. 53) : « Assez étrangement, les inscriptions

servant à les identifier ont disparu il y a peu. Des photographies permettent d'en mentionner certaines : de saint Etienne, du lait de la Vierge, du Mont Sinai, du chef de sainte Anne, et de sainte Lucie. » Il s'agit apparemment d'authentiques du XVIII^e siècle.

C. Reliques

Outre les documents écrits, deux sortes de reliques sont enfermées dans la châsse de saint Hadelin : les reliques réelles, ossements du saint contenus dans deux coffres vitrés, posés en 1888 dans la châsse ³², et des reliques historiques, c'est-à-dire des objets réputés avoir appartenu au saint, soigneusement remisés dans un troisième coffre vitré, exposés pour la première fois ici ³³.

– un peigne en ivoire, qu'une authentique du XVIII^e siècle et l'*Abrégé* ³⁴ disent appartenir au saint.

– un textile identifié comme l'étole du saint par une authentique du XVIII^e siècle et l'*Abrégé* ³⁵.

– une paire de gants : L'*Abrégé* parle des gants que la ressuscitée Guiza présente à Hadelin « en le constituant ainsi son héritier selon l'usage de ce tems [...] Les gants de cette Dame se voyent encore dans l'église de Visé, où ils se sont conservés intègres » ³⁶.

– enfin un « corporal » dont parle l'authentique de 1414. L'*Abrégé* mentionne trois corporaux ³⁷.

L'*Abrégé* cite également deux autres reliques : « le linceul dans lequel il fut enseveli [et] son verre » ³⁸. D'après la *Vie de saint Hadelin* publiée à Liège en 1845 ³⁹, le verre aurait été cassé en 1788 ; quant au linceul, aucune trace ⁴⁰. On sait qu'à l'ouverture de 1696, plusieurs linges blancs enveloppaient des vêtements de soie en piteux état, qui sont identifiés à l'époque avec la tunique ou la chasuble de saint Hadelin ⁴¹; deux autres linges enveloppent les ossements.

Ce rassemblement, souvent au sein de châsses, d'un ensemble d'objets ayant appartenu au saint ou réputés tels, est intéressant ⁴². Nous y associerons la croyance en deux autres « souvenirs » de Hadelin : son calice – en réalité une orfèvrerie du XVI^e siècle – et la pierre de son autel ⁴³.

II. LE CULTE DES RELIQUES DE SAINT HADELIN

« ... nous ne cesserons jamais d'honorer les saintes Reliques avec l'Eglise et nous remercions toujours St Hadelin des grands bienfaits qu'il nous a obtenus... »
Abrégé..., 1788, p. 33.

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous avons rassemblé, au cours de nos recherches sur les reliques de l'ancien diocèse de Liège ⁴⁴, quelques mentions de reliques de saint Hadelin. Nous croyons faire preuve d'originalité en les publiant, car plusieurs sont inconnues du chanoine Demaret. Reliques réelles, provenant de la fragmentation séculaire du corps, ou reliques représentatives, ces « souvenirs » sont autant de jalons du culte de Hadelin.

Tout d'abord, il importe de préciser le sort du trésor de Visé pendant la guerre contre les Bourguignons (1467-1468). Une note additionnelle du nécrologe de Visé à la date du 22 février nous documente sur ce sujet ⁴⁵:

Commemoratio generosissimi domini Guydonis de Brumeu militis domini de Humbiercort etc., patris nostri et ecclesie nostre novissimi fundatoris, locumtenentis in patria Leodiensi excellentissimi ac victoriosissimi principis domini Karoli ducis Borgondie et Brabantie etc., necnon domine Anthonine eius conthoralis ac suorum parentum; qui pro nobis et ecclesia nostra apud prescriptum metuendissimum dominum ducem, dum in civitate Leodiensi cum sua ferocissima armata resideret, suis precibus cum magna diligentia et laboribus instetit, ut feretrum gloriosissimi confessoris Hadelini cum suo capite, quod tunc extra ecclesiam suam de Viseto guerris et calamitatibus eiusdem civitatis delatum et detentum, ut ad alienas non deduceretur partes, sue ecclesie prefate resitueretur et redderetur. Cui prefatus excellentissimus dominus dux adnuit et sic idem generosissimus dominus Guido novissimus nostre ecclesie fundator, sua benignitate dictum gloriosissimi confessoris Hadelini feretrum cum suo capite anno a nativitate domini XIII LX octavo mensis februarii die XXIII ad suam ecclesiam de Viseto relocandum restituit. Insuper idem generosissimus dominus Guido gratia sancti spiritus tactus, favens ecclesie nostre omne bonum... ⁴⁶/ prefatam omnino contra armigeros prefati domini ducis Brabantie [tam]/ in ornamentis, libris, vasis argenteis quam jocalibus et sanctorum/ reliquiis quam etiam aliis ecclesie mobilibus ad d... multum ordin.../ sua benignitate procuravit et mandavit.../ nobis et ecclesie nostre restitui, non cessans continuere.../ perdita recuperare. Et sic ordinavimus omni anno.../ die quo nobis restituit feretrum cum capite infallibiliter et.../ quo aderit cantare in maiore altare ecclesie nostre mis [sam].../ ita solemniter sicut.../ ad.../

Commemoratio generosissimi domini Guydonis de Brumeu militis domini de Humbiercort etc. patris nostri et ecclesie nostre novissimi fundatoris, locumtenentis in patria Leodiensi potentissimi excellentissimi ac victoriosissimi principis domini Karoli ducis Borgondie et Brabantie etc. necnon domine Anthonine eius conthoralis ac suorum parentum. Qui pro nobis et ecclesia nostra apud prescripto metuendissimo domino duce, dum in civitate Leodiensi cum sua ferocissima armata resideret, suis precibus cum magna diligentia et laboribus instetit, ut feretrum gloriosissimi confessoris Hadelini cum suo capite, quod tunc extra ecclesiam suam de Viseto guerris et calamitatibus eiusdem civitatis delatum et detentum, ut ad alienas non deduceretur partes, sue ecclesie prefate resitueretur et redderetur. Insuper idem generosissimus dominus Guido novissimus nostre ecclesie fundator, sua benignitate dictum gloriosissimi confessoris Hadelini feretrum cum suo capite anno a nativitate domini XIII LX octavo mensis februarii die XXIII ad suam ecclesiam de Viseto relocandum restituit. Insuper idem generosissimus dominus Guido gratia sancti spiritus tactus, favens ecclesie nostre omne bonum prefatam omnino contra armigeros prefati domini ducis Brabantie in ornamentis, libris, vasis argenteis quam jocalibus et sanctorum reliquiis quam etiam aliis ecclesie mobilibus ad d... multum ordin.../ sua benignitate procuravit et mandavit.../ nobis et ecclesie nostre restitui, non cessans continuere.../ perdita recuperare. Et sic ordinavimus omni anno.../ die quo nobis restituit feretrum cum capite infallibiliter et.../ quo aderit cantare in maiore altare ecclesie nostre mis [sam].../ ita solemniter sicut.../ ad.../

Commemoration dans le nécrologe de Visé de Guy de Brimeu (Catalogue 29.7.)

Le trésor tombé aux mains des Bourguignons fut ainsi conservé au couvent des Dominicains à Liège. En novembre 1467, Guy de Brimeu persuada le duc, de séjour à Liège, de laisser reconduire le trésor à Visé. Le retour eut lieu le 24 février 1468, et l'on voit par la notice ci-dessus, la grande reconnaissance qu'en obtint Guy de Brimeu de la part du chapitre de Visé. Les termes sont éloquentes : *pater noster et ecclesie nostre novissimus fundator*.

L'Abbrégé... de 1788 rapporte qu'on procéda à Liège chez les Dominicains à une ouverture de la châsse ⁴⁷: [Guy de Brimeu] voulut voir les Saintes Reliques, & demanda l'ouverture de la Châsse. Il savoit que cela ne devoit se faire qu'avec cérémonie & avec la décence due aux Saints ; c'est pourquoi il fit convoquer les Prélats les plus respectables & plusieurs autres personnes de la plus haute distinction: on posa le Coffre sur le grand Autel de l'Eglise des Dominicains, où il fut ouvert en présence de cette nombreuse compagnie. On y trouva deux billets enveloppés l'un dans l'autre, le premier étoit celui qu'on y avoit mis en 704, & dont nous avons déjà parlé. Le second marquoit qu'en 1413 on en avoit tiré la tête pour l'enchasser dans un buste comme nous l'avons dit. On trouva en outre deux grands linges dont l'un étoit le linceul dans lequel St. Hadelin avoit été enseveli en 690. Les os du Saint parurent ensuite dans un état naturel d'une couleur rougeâtre & tout dissemblables aux autres de quel'ancienne date : qui sont ordinairement pâles ; on remarquoit même encore & fort distinctement les tendons & les nerfs séchés au bout de ces os.

A cet aspect tous les spectateurs furent remplis d'étonnement & pénétrés de respect pour le Saint, dont ils invoquèrent le suffrage, en adorant la Toute-puissance de Dieu qui se plaît souvent à faire éclatter sa gloire dans ses fideles serviteurs.

Hembricour que ce spectacle avoit également ravi, entra aussi dans des sentiments les plus respectueux, & demanda en grace qu'on lui accordât quelque parcelle de ces précieuses Reliques, pour l'exposer à la vénération des peuples de ses terres : on ne put pas se refuser à sa demande, & on lui donna une partie d'un bras avec quelques parcelles des vêtements; on fit aussi présent d'une côte au Grand-Doyen pour l'Eglise Cathédrale, & d'un osselet aux RR. PP. Dominicains ⁴⁸.

Si la source est tardive, le « don » d'une relique de saint Hadelin à Guy de Brimeu est très vraisemblable quand on connaît la personnalité du lieutenant du Téméraire et que l'on sait qu'il obtint d'autres reliques au cours de sa campagne liégeoise ⁴⁹.

Est-ce cette relique donnée à la cathédrale en 1467 que l'on retrouve à l'ostension des reliques à Liège en 1489 ⁵⁰? On y mentionne en effet une « *feretrum cristallinum in quo habentur ossa multa sanctorum Remacii episcopi et Hadelini confessoris* » ⁵¹. Les reliques de la cathédrale ont souffert pendant la période révolutionnaire. Aujourd'hui, seul subsiste un reliquaire — monstration néogothique ⁵².

Une visite de la collégiale Saint-Pierre de Liège le 19 mars 1613 atteste la présence d'un petit reliquaire du saint dans le trésor : « *Item aliud parvum reliquarium argenteum deauratum, pede cupreo, in quo reconditur unum os sancti Adelini* » ⁵³.

L'église de Franchimont, sous le pastorat de J. Léonard (1658-1693), obtint des reliques du saint qui furent enchâssées dans un reliquaire toujours conservé dans cette église ⁵⁴. L'information provient d'un acte du 28 mars 1659, signé par l'écolâtre de Visé, Jean Germeau : « *Sur remontrances faictes à messieurs Doijen et Chapitre de l'église collegiale de Vise sur Meuse par mr Jacques Leonard, pasteur ou vicaire de leur eglise de Franchimont que pour inviter ses paroissiens et autres fideles a plus grands exercices de pieté et devotion envers les saintes reliques de leur bon patron monsieur S. Halin, il plairait (...) lui accorder et a leur eglise dudit Franchimont une petite partie des ossements d'icelui S.H. Messieurs Doijen et Chapitres susdits pour raisons ci-dessus deduites ou autres a ce mouvant. Lui ont accorde deux pieces trouvees dans la teste du dict bienheureux S. Halin aux environs de l'œil droict et mis en mains (...) et ce par les Reverends Jean Germeau et Jacques Mohy, respectivement escolastre et chanoine de la ditte eglise de Vise. Presents illecque les venerables m. Gulle (...) et Mathias Nelis, respectivement hebdomadaire et organiste de la ditte eglise* » ⁵⁵.

Vers 1715, par suite d'une « croyance aussi douce à leur piété qu'utile à leurs intérêts » ⁵⁶, les moines d'Orval avaient identifié l'ermitage de Hadelin avec une de leurs propriétés à Conques ⁵⁷, situé sur la Semois, à dix kilomètres au sud de Cugnon. Jean Herbeto, curé de Fexhe-Slins, « historiographe de saint Remacle » († 1713), s'enquit à Visé de cette fondation : « ... J'ai envoyé voir chez Monsieur le Reverend Doyen de Visé pour connoître la-dessus, et il m'a fait sçavoir qu'à la requisition du Seigneur Abbé d'Orval, ils avoient envoyé une côte de Saint Hadelin, audit Monastère de Conck, pour y être honoré comme relique dudit saint. » Les archives de la collégiale confirment en effet cet envoi ⁵⁸. On profita de la même occasion pour octroyer une relique à Celles : « *os longitudinis unius digiti dicti sancti Patroni nostri* » ⁵⁹.

Enfin, dans son ouvrage sur saint Hadelin, le chanoine Demaret a répertorié plusieurs reliques accordées au XIX^e siècle à diverses paroisses : Lamine (1845), Olne (1858), Mont-Saint-Hadelin (1884), Isnes (1892), Haversin, Saint-Gilles à Liège...

III. LE CULTE DE SAINT HADELIN À STAVELOT

« *La grande liaison de St. Remacle avec St. Hadelin passa jusqu'à leurs enfans. Les Religieux de Stavelot & les Chanoines de Visé se sont toujours appellés Confreres. En vertu de leur confraternité, deux Chanoines alloient tous les ans à Stavelot le jour de St. Remacle, pour y chanter les répons en chappe. Deux Religieux venoient faire la même chose à Visé le 3me. de Février, jour de St. Hadelin ; cette louable coutume a été interrompue par les guerres.* »
Abbrégé..., 1788, p. 10

C'est à Stavelot que l'on trouve la plus ancienne mention du culte de saint Hadelin, dans des litanies du X^e siècle. Et la réciproque existe à Celles, même si on

n'a pas la chance de conserver des documents aussi anciens : au XIV^e siècle, la fête de saint Remacle, abbé fondateur de Stavelot-Malmedy, compte parmi les grandes fêtes liturgiques de Celles ⁶⁰.

Au cours des siècles, des liens privilégiés se sont noués entre Stavelot et Celles. De nature diverse, ils méritent d'être inventoriés, sans, ici comme ailleurs, prétendre à l'exhaustivité.

Les relations entre Remacle et Hadelin ont suffisamment été mises en relief, d'après les sources hagiographiques, pour ne plus y revenir encore ⁶¹.

D'après le chapitre 8 de la *Vita Hadelini*, un diptyque conservé à Stavelot mentionnait Hadelin aux côtés d'autres saints ⁶². Cependant, il nous semble qu'un élément du dossier n'a pas été suffisamment pris en considération jusqu'ici : l'impact sur le culte de saint Hadelin du prestige du culte de saint Remacle.

Poppon, abbé de Stavelot-Malmedy, avait fait élever une nouvelle abbatale à Stavelot, dont la consécration eut lieu le 5 juin 1040 en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul et de saint Remacle, avec l'assistance des plus hautes autorités civiles et religieuses. « Jamais solennité ne revêtit un tel éclat sur les bords de l'Amblève » ⁶³. Le roi Henri III, par sa présence, les diplômes de confirmation des privilèges et possessions de l'abbaye, témoigna sa profonde dévotion envers l'apôtre ardennais — *cum magna devotione* ⁶⁴. Outre le roi, plusieurs évêques prirent part à la cérémonie.

Le 4 mars 1042, au cours de travaux de déblaiement, survint la découverte sensationnelle de l'ancien tombeau de saint Remacle. Des « souvenirs » du saint abbé furent recueillis dans un reliquaire : débris de chair en poussière et une fiole de sang qui se brisa au cours des manipulations. Une inscription commémorative fut placée sur l'ancien tombeau et des reliques de Remacle propagèrent son culte ⁶⁵.

Hadelin est le disciple de Remacle. Contenu de la *Vita* et iconographie de la châsse sont là pour le rappeler. Aussi quel prestige pour les chanoines de Celles de posséder les reliques d'un si proche collaborateur de Remacle !

Dans l'abbatale de Stavelot, l'autel de saint Benoît contenait des reliques de saint Hadelin ⁶⁶. On ne doit pas non plus oublier la présence de « *Larifridus decanus Stabulensis* », par ailleurs inconnu, dans l'authentique des reliques de saint Hadelin à Celles, analysée plus haut. Il semble bien que ce soit le chroniqueur Corneille Zantfliet, moine bénédictin de Saint-Jacques de Liège, qui, vers le milieu du XV^e siècle, donne la plus ancienne mention d'une relique d'un bras de saint Hadelin à Stavelot : [...] *brachium solum*

corpori defecit, quod in monasterio Stabulensi honorifice usque in praesens conservatur, ante multa annorum curricula illic translatum ⁶⁷.

La présence de cette relique est attestée dans les inventaires que donnent, en 1619, Jean Lansival ⁶⁸ et, avant 1650, François Laurenty ⁶⁹. Le reliquaire de 1895 de l'orfèvre liégeois J. Mainone, conservé en la chapelle des Capucins de Stavelot, abrite les restes de la relique de Hadelin, ainsi que l'attestent les authentiques jointes ⁷⁰.

« Nous, religieux capitulaires soussignés, prêtres et respectivement économes des abbayes impériales de Stavelot et de Malmedy, attestons par ceci avoir enfermé dans ce paquet les présentes reliques, dans l'état où ensemble, nous les avons extraites de leurs reliquaires d'argent ; en foi de quoi nous avons signé les présentes et les avons munies des sceaux respectifs dont nous nous servons actuellement, ce 28 avril 1798.

Emilien Soumagne, économe de Malmedy ⁷¹.
Pierre Demoulin, économe de Stavelot ⁷². »

Ces reliques de saint Hadelin, d'après le document retranscrit ci-après, avaient échoué après la Révolution à la chapelle des Capucins de Stavelot dont le desservant — et propriétaire — était Dom Henri Malacord ⁷³. En 1807, cet ancien moine de Stavelot demanda à l'évêque la permission d'exposer à la vénération publique la relique :

« Procès-verbal de la reposition des reliques de S. Hadelin provenant du ci devant monastère accordées à l'église des Capucins de Stavelot par les ordres de Monseigneur Jean Evangéliste Zaepffel, illustrissime et révérendissime évêque de Liège.

L'an 1807, le huit septembre, nous soussigné Dieudonné Jacob, curé de Stavelot, autorisé à cet effet par Mgr Jean Evangéliste Zaepffel par la miséricorde divine et par la grâce du St. Siège apostolique évêque de Liège, avons fait dans la sacristie des révérends pères capucins de Stavelot diocèse de Liège, l'ouverture d'un rouleau de papier gris fermé et lié avec des petits cordons cacheté et scellé du sceau des économes de Stavelot et Malmedy diocèse de Liège, dans lequel nous avons trouvé le procès-verbal dont la teneur suit (ut supra).

Nous avons trouvé dans le rouleau la relique du bras de St. Hadelin, accordé par Mgr l'évêque de Liège à M. dom Henri Malacord religieux de la ci-devant abbaye de Stavelot sur la réquisition qu'en avait faite le dit sieur Dieudonné Jacob, curé de Stavelot ⁷⁴, laquelle relique nous avons trouvé conforme au procès-verbal savoir le bras de St. Hadelin, confesseur, de la longueur de douze pouces, lequel était enveloppé dans un taffetas blanc. Après l'avoir vu, examiné, visité, nous l'avons fait renfermer dans une boîte de carton en notre présence et des sieurs Jean François Massange et Lambert Thirion de Stavelot, tous deux prêtres de Stavelot diocèse de Liège, pour être, d'après la permission expresse de Monseigneur l'évêque de Liège, être exposée à la vénération des fidèles (sic) dans l'église des R.R. pères capucins de Stavelot. En foi de quoi nous avons signé les présentes sous le sceau de l'église paroissiale de Stavelot l'an de grâce 1807, le 8 septembre.

Joannes Franciscus Massange Presbyter. Lambertus Josephus Thirion, Dieudonné Jacob qui supra. »

Le 24 janvier 1896, M. l'abbé Gérardy, directeur de l'Institut Saint-Remacle, assisté de son corps professoral retira la relique de la boîte en carton et la déposa, ainsi que les procès-verbaux de 1798 et de 1807, dans la nouvelle châsse en métal argenté.

Selon l'*Abrégé*, le bras de saint Hadelin donné à Stavelot y était conservé « avec honneur » et exposé le 3 février à l'autel du saint ⁷⁵.

Dans la liste des églises avec lesquelles l'abbaye de Stavelot était unie par des liens de confraternité, dont le plus ancien exemplaire date du XIV^e siècle, se trouve le chapitre de Celles (*S. Hadelini in Cella*)⁷⁶.

La liturgie de saint Hadelin s'est développée à Stavelot. La fête du saint, le 3 février, est un repère dans l'année liturgique. Que l'on en juge par les calendriers stavelotains conservés⁷⁷. A titre d'exemple, c'est également le 3 février 1698 — *die divo Hadelino sacra* — qui est choisi pour l'organisation à Stavelot d'une procession solennelle à l'occasion de la conclusion de la Paix de Ryswick qui mettait un terme à la guerre de la Ligue d'Augsbourg, si désastreuse pour la principauté abbatiale⁷⁸.

Le 22 octobre 1634, le nonce Pier-Luigi Caraffa donne son approbation à plusieurs offices pour Stavelot, dont celui de saint Hadelin⁷⁹. Un autel était dédié au saint dans l'abbatiale. Il sert plusieurs fois de repère pour situer les armoires à reliques qui en sont proches⁸⁰.

Enfin, sur le plan territorial, d'autres avant nous ont fait pertinemment remarquer la présence de biens à Mont-Saint-Hadelin sous Olne dans le patrimoine de Celles et dans celui de l'abbaye de Stavelot-Malmedy⁸¹.

*
* *

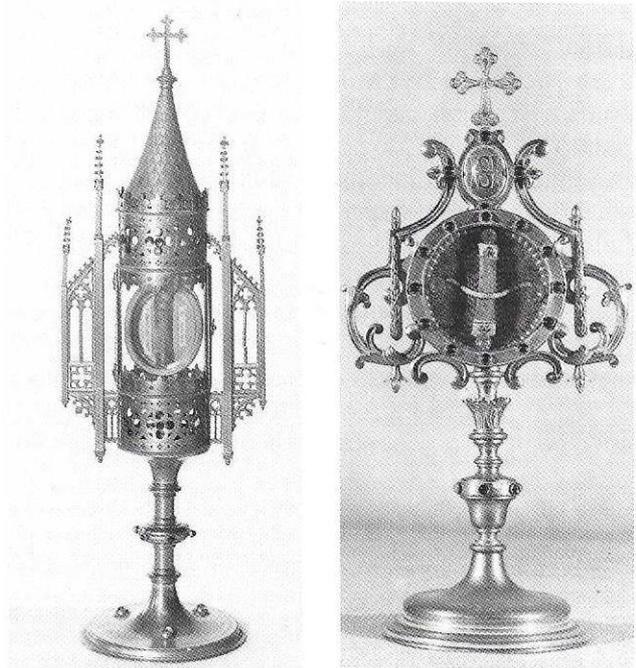
« ... il seroit trop long de rapporter les merveilles qu'il [saint Hadelin] opere encore journellement à Visé; tous nos voisins en sont les témoins : on en voit venir tous les dimanches & jours de fête avec des enfants malades, perclus des mains & jambes, que les plus expérimentés dans la Médecine & la Chirurgie n'ont pu assister, & obtenir une parfaite guérison par l'entremise de notre glorieux Saint ».

Abrégé, 1788, p. 33-34.

On l'aura constaté : les témoignages du culte d'un saint peuvent être multiples. Si ce saint est de surcroît le patron choyé d'une communauté religieuse, il s'immisce partout, sous les formes les plus variées, dans la vie intérieure et extérieure de cette communauté.

Enfin, saint Hadelin bénéficie d'un culte populaire. Il a réussi là où d'autres ont échoué et ponctue la vie quotidienne de la population, que ce soit dans le « pays d'Enhaut » ou à Visé même. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder les ex-votos suspendus aujourd'hui encore aux grilles autour de ses reliques.

A Visé, « on invoque particulièrement saint Hadelin contre les maladies contagieuses, les fièvres, les rhumatismes et l'infirmité des enfants tardifs à se mettre à marcher »⁸².



A gauche : Visé, collégiale, reliquaire de saint Hadelin (*Catalogue* 20.19). A droite : Olne, église Saint-Hadelin, reliquaire de saint Hadelin (1858-1884), laiton doré et pierres de fantaisies, H. 37 cm.

Quelques exemples inédits parmi d'autres : en 1730, l'écolâtre Guillaume Le Cocq remercie « Monsieur Borret, Marchant demeurant proche du pont des Arches a Liege » pour le don d'un ornement de damas vert. Ce marchand « avoit deux jeunes enfants tellement perclus de leurs jambes qu'il les falloit continuellement porter, ne pouvant marcher ni aucunement se tenir debout sur icelles, il eut recours a St Hadelin notre bienheureux Patron par une neuvaine qu'il fit faire a l'honneur de ce saint pendant laquelle on apportoit a l'Eglise tous les iours les enfants susdits ; à peine la neuvaine fut finie, qu'ils ont recuperer la force dans leurs jambes et ont ensuite marcher comme s'ils n'avoient iamais rien eut et c'est pour cette grace du Ciel qu'il nous a fait present de l'ornement susdit »⁸³.



Visé, collégiale, stalles (1930), détail photographique

Le 13 janvier 1776, les chanoines de Visé : « attendus les maladies et les calamités dans nos environs, avons, pour appaiser le Très haut et en obtenir les secours nécessaires par l'intercession de notre glorieux patron St Hadelin, dont cette ville a déjà tant de fois ressenti les consolations les plus signalées, avons re-sous de faire chanter une messe speciale dimanche en huit, le très St Sacrement exposé, comme aussi le corps de notre très glorieux patron »⁸⁴; et le 23 septembre 1781 : « attendu la maladie contagieuse et epidemique qui moissonne les vieux et les jeunes, nous avons annoncé une messe speciale et exposé le buste de Nôtre glorieux patron St Hadelin pendant l'octave, qui a peine a été achevée que la maladie a cessé. Gloria sit Deo »⁸⁵.

A la fin de son ouvrage sur le saint, le chanoine Demaret lance un appel : « AVIS. : Les personnes qui recevraient quelque faveur insigne par l'intercession de saint Hadelin sont instamment priées d'en donner connaissance à M. le Doyen de Visé. La gloire de Dieu et la Dévotion à leur saint protecteur y sont intéressées. Les lettres de notification doivent être signées ; mais les noms seront tenus secrets quand on en manifesterà le désir. »⁸⁶

Jeté dans l'espoir d'accroître la dévotion au saint, cet appel risque aujourd'hui d'intéresser beaucoup sociologues et historiens des mentalités. A eux maintenant, le flambeau, les séries suffisantes et les témoignages recueillis « pour une histoire du culte *populaire* de saint Hadelin ».



Visé, collégiale, ostensorio-soleil (1833). Détail photographique du pied : médaillon avec les bustes de saint Hadelin et de saint Martin, identifiés par des inscriptions votives (*Catalogue* 20.15.)

Nous tenons à exprimer nos remerciements à Monsieur Jean-Louis Kupper, chargé de cours aux Universités de Liège et de Luxembourg, qui a bien voulu relire notre manuscrit et nous faire part de ses remarques. Notre gratitude va également à Madame Marie-Guy Boutier qui a fait la toilette du texte.

NOTES

¹ Les modèles du genre sont les recherches de M. ZENDER, récemment *Die Verehrung des hl. Maximin von Trier*, Cologne, 1982 (*Geschichtlicher Atlas der Rheinlande*, t. XI/1).

² N'avions-nous pas déjà manifesté la même prudence à propos de saint Mengold de Huy, au culte encore plus restreint, et pourtant, depuis 1980 (GEORGE (Ph.), *Jalons pour l'histoire d'un culte : saint Mengold de Huy*, in *Annales du Cercle Hutois des Sciences et Beaux-Arts*, Huy, t. XXXIV, 1980, p. 121-184), nous avons retrouvé plusieurs mentions inédites (Mise au point prochaine aux Journées lotharingiennes de Luxembourg, 21-22 octobre 1988).

Que dire de sainte Ode d'Amay depuis l'article fondamental du Père M. Coens (*La Vie de sainte Ode d'Amay* in *Analecta Bollandiana*, t. LXV, 1947, p. 196-244), ou ... de sainte Marie Madeleine dont vient d'être découverte une authentique du VIII^e siècle (Cf. *Authentiques de reliques provenant de l'ancien monastère Notre-Dame de Chelles (VI^e-VIII^e siècles)*, découvertes par LAPORTE (J.-P.) et publiées par ATSMAS (H.) et VEZIN (J.) in *Chartae latinae antiquiores*, t. XVII, Zurich, 1985, planche XXXV).

Faut-il à nouveau répéter l'importance de la publication systématique des sources susceptibles de servir à écrire l'histoire des cultes des saints ?

³ M. Zender entend par « Kultstätt » le lieu de toute manifestation de culte du saint, ou de conservation d'un document y relatif.

⁴ Cf. supra note 2.

⁵ COENS (M.), *Anciennes litanies des saints, 13. Litanies de Stavelot*, in *Recueil d'Etudes Bollandiennes*, Bruxelles, 1963, p. 228 (*Subsidia hagiographica*, n° 37).

⁶ Cf. supra la contribution de J. Meyers sur la *Vita Hadelini*.

⁷ DIERKENS (A.), *Un aspect de la christianisation de la Gaule du Nord à l'époque mérovingienne. La « Vita Hadelini » et les découvertes archéologiques d'Anthée et de Franchimont* in *Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, München, t. VIII, 1980, p. 613.

⁸ Cf. DIERKENS (A.), *Abbayes et Chapitres entre Sambre et Meuse (VI^e - XI^e siècles). Contribution à l'histoire religieuse des campagnes du Haut Moyen Age*, Sigmaringen, 1985, p. 16 sv.

⁹ On a vu plus d'un saint tenu pour légendaire avec d'aussi tardives preuves d'existence. Ainsi Jean l'agneau et Perpète. Cf. KUPPER (J.-L.), *Leodium (Liège/Luik)* in *Series episcoporum Ecclesiae Catholicae Occidentalis, Series V, Germania*, t. I *Archiepiscopus Coloniensis*, Stuttgart, 1982, p. 51 n. 42.

A l'inverse, on conserve de Monulphé une authentique d'écriture mérovingienne et, de Domitien, sa souscription aux actes de conciles du VI^e siècle. Cf. GEORGE (Ph.), *De l'intérêt de la conservation et de l'étude des reliques des saints dans le diocèse de Liège*, in *Bulletin de la Société Royale Le Vieux Liège*, t. X, n° 226, 1984, p. 517.

Indépendamment de l'existence du personnage historique d'un saint, des traditions postérieures relatives à celui-ci ont parfois été battues en brèche ; voir par exemple la remarquable leçon de critique historique laissée par G. KURTH dans *Etude critique sur saint Lambert et son premier biographe* (*Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, t. XXXIII, 1876, p. 1-112).

¹⁰ A. Dierkens appelle de ses vœux une étude sur Celles avant 1338 et sur le culte multiforme qui y était voué à Hadelin (Cf. DIERKENS, *un aspect...*, *op. cit.*, p. 616 n. 10 et 628 : « Les éléments utiles de l'histoire de Celles sont rassemblés par M. VAN REY, *Die Liütticher Gaue Condroz und Ardennen in Frühmittelalter. Untersuchungen zur Pfarrorganisation*, Bonn, 1977, p. 537-539. Celles, comm. Houyet, arr. Dinant, prov. Namur ; centre de région exempte, doyenné de Ciney, archidiaconé de Condroz, diocèse de Liège, archevêché de Cologne »).

¹¹ COENS (M.), *Un calendrier obituaire de Saint-Laurent de Liège*, in *Analecchia Bollandiana*, t. LVIII, 1940, p. 60; peut-être l'obituaire personnel de l'évêque Henri de Verdun (1075-1091) selon H. Wellmer (Cf. KUPPER (J.-L.) *Liège et l'église impériale XI^e - XII^e siècles*, Paris, 1981, p. 136 n. 142 (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, Fasc. CCXXVIII). La mention de Hadelin est visible sur la photographie donnée par STIENNON (J.), *Notes de paléographie sur le calendrier-obituaire de Saint-Laurent de Liège* (Bruxelles, B.R., 2031-32) in *Calames et Cahiers. Mélanges de codicologie et de paléographie offerts à Léon Gilissen*, Bruxelles, 1985, p. 183-186, planche XXII.

Martyrologe de Neufmoustier conservé au Musée Curtius à Liège, à la date du 3 février. Cf. DEREINE (Ch.), *Les chanoines réguliers au diocèse de Liège avant saint Norbert*, Louvain, 1952 (*Recueil de Travaux d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain*, 3^e série, Fasc. 44).

Antiphonaire de Looz, manuscrit conservé à la cure de Looz (Borgloon) et microfilmé au Musée d'Art religieux et d'Art mosan. Cf. BERNAERTS (N.), *Het loonse Sint-Odulphuskapittel ca.1027-ca.1500*, Mémoire inédit de la K.U.L., Louvain, 1968, p. 35-43, et DARIS (J.), *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. XV, 1894 (réimpr. anast., Bruxelles, 1975) p. 16-18.

Psautier du XIII^e siècle, conservé à la Bibliothèque Royale de Bruxelles (IV, 141), à destination hutoise probable. Cf., en dernier lieu, OLIVER (J.), *Reconstruction of a Liège Psalter-Hours in The British Library Journal*, 1979, p. 107-128.

Martyrologe de Ciney conservé au Musée diocésain de Namur (Inv. n^o 1235, f^o 97^r = Cat. de P. FAIDER n^o 21). Cf. DELHAYE (Ph.), *A propos d'un manuscrit namurois. Le livre du chapitre de la collégiale de Ciney*, in *Etudes d'histoire et d'archéologie Namuroises dédiées à F. Courtoy*, Namur, 1952, p. 399 sv.

Processionnal du XIV^e siècle, conservé à la Bibliothèque Royale de Bruxelles (IV, 112, f^o 103^v).

De Ordinarius van de collegiale Onze-Lieve Vrouw kerk te Maastricht, éd. TAGAGE (J.M.B.), Assen, 1984 (Maaslandse Monografieën), p. 458.

L'Ordinaire de la collégiale, autrefois cathédrale, de Tongres, éd. LEFEVRE (Pl. F.), Louvain, 2 tomes, 1967 (*Spicilegium Sacrum Lovaniense, Etudes et documents*, Fasc. 34), p. 587.

La mention dans les martyrologes de Saint-Hubert et de Saint-Denis à Liège nous a été signalée par notre ami E. Overgaauw que nous remercions vivement.

Cette liste sommaire pourrait bien entendu être allongée...

¹² Cf. DEMARET (H.), *La translation à Visé du chapitre de Saint-Hadelin de Celles-sur-Lesse* in *Leodium*, t. XXII, 1929, p. 58-70.

¹³ « Car cette église de Visé mérite cet honneur accordé par Dieu qu'en ses murs le corps de saint Hadelin (qui aujourd'hui demeure dans un humble lieu sans la vénération qui lui est due) soit révérend par la foule du peuple chrétien ». *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, éd. BORMANS (St.) et SCHOOLMEESTERS (E.), t. III, 1898, p. 550 (*Commission Royale d'histoire*, Publications in-4^o, Bruxelles).

¹⁴ Cf. infra I.A. Historique des ouvertures.

¹⁵ Sur le culte de saint Martin à Visé, voir KNAEPEN (J.), *Les anciennes foires internationales de Visé (IX^e-XIII^e siècles)*, in *Bulletin de l'Institut Archéologique liégeois*, t. LXXIX, 1966, p. 115-118.

¹⁶ On regrettera bien sûr de ne pouvoir donner ici une étude du genre de celle que le docteur P. Flandroy a réalisé pour saint Remacle (Cf. GEORGE (Ph.), *Documents inédits sur le trésor des reliques de l'abbaye de Stavelot-Malmedy et dépendances (IX^e-XVII^e siècles)* in *Bulletin de la Commission Royale d'histoire*, t. CLIII, 1987, p. 65-108, p. 148 n. 20). La châsse devant à nouveau être ouverte pour y remettre peigne, étole, corporal et gants, le docteur P. Flandroy aura peut-être alors l'occasion de faire quelques considérations anthropologiques sur le saint.

¹⁷ Exemples donnés par Dom J. DUBOIS dans le catalogue de l'exposition *Tissu et Vêtement. 5.000 ans de savoir-faire*, Guiry-en-Vexin, Musée archéologique départemental du Val d'Oise, 1986, p. 150.

¹⁸ Cf. *Abrégé de la vie de saint Hadelin, patron du Chapitre de Visé*, Liège, 1788, p. 25 sv. (catalogue n^o 29.37); CEYSSENS (J.), *Paroisse de Visé*, in *Bulletin de la Société d'Art et d'histoire du Diocèse de Liège*, tome VI, 1890, p. 13-227, p. 181 sv.; DEMARET (H.), *Notice sur saint Hadelin. Sa vie. Ses reliques. Son culte. Sa châsse et son buste*, Liège, 1928, p. 42 sv., et, BRUYERE (P.), *L'église Saint-Martin de Visé*, Visé, 1987, p. 50.

¹⁹ LAVALLEYE (Ed.), *La châsse de Visé*, in *Bulletin de l'Institut Archéologique liégeois*, t. XI, 1872, p. 438-441. VAN DEN STEEN DE JEHAY (X.), *La Cathédrale de Saint-Lambert à Liège et son Chapitre de Tréfonciers*, 2^e éd., Liège, 1880, p. 299-300; HELBIG (J.), *La Sculpture et les Arts plastiques au Pays de Liège*, 1980, p. 37-40.

²⁰ Ces références concernent principalement l'*Abrégé* de 1788 (*op. cit.*), les documents conservés dans la châsse et les archives de la collégiale de Visé aux Archives de l'Etat à Liège (*Inventaire dactylographié* par G. HANSOTTE. En outre, nous avons pu consulter, au presbytère de Visé, deux registres bientôt déposés aux Archives de l'Etat. Le premier est un répertoire des documents qui existaient au XVIII^e siècle dans les archives de la collégiale, vraisemblablement dressé par Guillaume Lecocq, écolâtre.

(*Repertorium omnium cartharum tam in pergamento quam in papyro quae sunt in pixidibus archivii venerabilis ecclesiae collegiatae sancti Hadelini oppidi Visetensis*; nous abrègerons ce titre : *Repertorium*, XVIII^e siècle). Le second est un « *Journal aux résolutions capitulaires* » (1784-1794); nous l'abrègerons : *Journal...*, 1784-1794.

²¹ — Authentique, Papier, 185 x 100 mm

18 juillet 1653

— Authentique, Papier, 130 x 125 mm

16 septembre 1667

Ces deux authentiques se contentent de reproduire celle de 1414.

L'authentique du 14 septembre 1788 est plus explicite : « *quando solemniter ex consensu episcopi et in presentia illustrissimi baronis de Beeurs ab episcopo deputati appertum fuit feretrum vide reg. recessuum [et plus loin] NB que ce corporal avoit été prit hors du coffre avec la tête l'an 1413 l'avant veille de saint Simon et Jude et ici posé avec d'autres reliques le 16 mai 1414* ». L'*Abrégé...*, p. 32 relate cette cérémonie : « Pour réveiller la dévotion du peuple envers notre glorieux Patron, cette présente année 1788, quatre cent cinquantième depuis sa translation à Visé, le Chapitre vû, & attendu les réparations qui sont à faire à la Chasse, résolut d'en célébrer le Jubilé avec toute la décence & la splendeur convenables. Le Prince Evêque Comte DE HOENSBROCK glorieusement régnant, permet qu'on fasse encore l'ouverture de la Châsse, afin que par l'inspection de ces précieuses Reliques & la vérification de leur état actuel, il ne reste aucun lieu de douter de la réalité de ce que nous avons rapporté. Cette cérémonie se fera le 17 7bre, sous les yeux de Mgr. le Baron DE SLUSE DE BEURS, Tréfoncier & Chancelier de Son Altesse, & en présence d'autres personnes de distinction. La fête sera de huit jours. Il y aura Indulgence plénière que Notre Saint Pere le Pape PIE VI a accordé en l'honneur du Saint. »

²² *Abrégé*, p. 26.

²³ DEMARET, p. 43. Nous n'avons pas eu la chance du chanoine Demaret car nous n'avons pas retrouvé ce registre de la Prévôté de Visé. Ceysens l'avait aussi vu (*Bulletin de la Société d'Art et d'histoire*, t. VI, 1890, p. 181). Une autre retranscription se trouve dans le *Repertorium* (XVIII^e siècle, *op. cit.*, f^o 10^v); soulignons que la date y est retranscrite comme suit : « Anno Dominicae Incarnationis VII et IIII. Indictione III. XV Kl. Iunij » !! (Indiction III = 1020, 1035 ou 1050 : aucune année dans l'épiscopat de Wazon (1042-1048).

Outre ces témoignages, nous en avons retrouvé un autre dans ARCHIVES DE L'ETAT A LIEGE, *Collégiale de Visé*, n^o 88 : *Index generalis actorum et contentorum in tribus ultimis registris Praepositurae Cellensis et Visetensis incipiendo ab anno 1594* (F. 70^v) avec, au folio 71^v, la mention : « Fol. 66 quaedam curiosa reperia in feretro S. Hadelini a(nno) 704 ».

²⁴ Le texte est retranscrit ici d'après Ceysens et Demaret.

²⁵ L'indiction est le rang occupé par une année dans une période conventionnelle de 15 ans, d'un système de comput utilisé depuis 313 après Jésus-Christ pendant le Moyen Âge. « Du VIII^e au XI^e siècle, les actes où elle ne figure pas sont exception » (GIRY (A.), *Manuel de diplomatique*, Paris, 1894, p. 96-101).

Demaret (p. 44) avait corrigé la traduction de l'*Abrégé* qui avait uni le *decima* à *quinta* au lieu du *quarta* qui précède.

²⁶ En 1046 eut lieu à Stavelot la dédicace de l'autel Sainte-Marie dans la crypte de l'abbatiale par l'évêque Richard de Verdun « ex consensu Wazonis ». Wazon procède lui-même (« a Wazone Leodiensi episcopo ») à la dédicace de l'autel Saint-André à Stavelot, le 25 avril, d'une année que les éditeurs de l'acte, J. Halkin et C.G. Roland, placent sans référence en 1046. Enfin, une relique de saint Hadelin se trouve dans l'autel de saint Benoît à Stavelot dont on ignore la date de consécration. (Cf. GEORGE, *Documents...*, p. 95). Ce problème nous invite à reconsidérer les dates de dédicace des autels de Stavelot que nous avons un peu vite cru résolues par nos savants prédécesseurs. Ce ne pourra être fait dans les limites de cette note. En 1046, la nouvelle collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles est consacrée en présence de l'empereur ; Wazon préside-t-il la cérémonie ? (Cf. DONNAY-ROCMANS (Cl.), *La Collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles. Construction, transformations, restaurations* in *Le Folklore Brabançon*, n^{os} 243-244, 1984, p. 583).

²⁷ Cf. KUPPER, *Leodium...*, op. cit., p. 71 et BALAU (S.), *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen Âge. Etude critique*, Bruxelles, 1903, p. 161.

²⁸ HALKIN (J.) et ROLAND (C.G.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, t. I, Bruxelles, 1909, p. 611 : aucune mention de ce *Larifridus, decanus Stabulensis*.

²⁹ DEMARET, op. cit., p. 44.

³⁰ Par exemple la châsse de sainte Madelberte ou celle de saint Materne, dont nous sommes occupé à étudier les authentiques.

³¹ La date de 1414 provient de l'*Abrégé*. Manifestement le scribe ne connaît pas Wazon, aligné comme n'importe quel témoin ; la forme ancienne du nom (WATO) est laissée au génitif.

³² Cf. supra note 16. DEMARET, p. 25.

³³ Cf. R. DIDIER, *Etudes VIII*.

³⁴ Cf. supra l'authentique ; *Abrégé*, p. 25 n. 2.

³⁵ *Abrégé*, p. 25 n. 2.

³⁶ *Abrégé*, p. 20. Sur ces « gants », voir COENS (M.), *Du Cange et les Acta sanctorum*, in *Recueil d'Etudes Bollandiennes*, op. cit., p. 329-330.

³⁷ *Abrégé*, p. 25 n. 2.

³⁸ Ibidem.

³⁹ *Vie de saint Hadelin confesseur, patron du ci-devant chapitre de Visé et co-patron de l'église primaire de cette ville*, publiée au bénéfice des pauvres par un habitant des environs de Visé, Liège, 1845, p. 13. (Cf. cat. 29.38).

⁴⁰ Le Musée diocésain de Liège (aujourd'hui Musée d'Art Religieux et d'Art Mosan) n'en conserve pas de trace dans ses riches collections de textiles, et nous n'avons trouvé aucun renseignement ailleurs. Nous exprimons nos remerciements à Mesdames L. von Wilckens et F. Pirenne-Hubin d'avoir bien voulu faire la vérification.

⁴¹ Cf. I.A. Historique des ouvertures, pour les références. [...] *primo intuitu apparebant linteamina alba plura, primum circumvolutum extraxi, in quo erant quaedam vestes valde tritae et lacerae ex serico contextae, quas putavimus fuisse tunicam aut casulam, in quibus sacrum corpus fuerat inhumatum* [...] (p. 105).

⁴² Nous consacrerons le 12 décembre 1988 une communication sur ce sujet à la Société Nationale des Antiquaires de France.

A.M. Koldewij (*Der gude Sente Servas*, Assen-Maastricht, 1985 (Maaslande Monografieën)), parle à propos de saint Servais, de *Servatiana*, qui ont eu la chance d'être conservés jusqu'à nos jours au Trésor de Maastricht.

⁴³ Cf. Catalogue n^{os} 29.12 et 13.

⁴⁴ GEORGE Ph., *De l'intérêt...*, op. cit.

⁴⁵ Liège, Bibliothèque générale de l'Université, Manuscrit 1130, f. 6^r.

Sur cette époque, on verra KNAEPEN (J.), *Visé. Les années terribles (1467-1492)*, in *Publications de la Société archéo-historique de Visé et la région*, 1968, p. 5-113, en particulier p. 28-31.

⁴⁶ La copie de 1713 du nécrologe conservée aux Archives de l'Etat à Liège (*Collégiale de Visé*, n^o 16) ne permet pas de suppléer aux dégradations du parchemin qui existaient déjà à l'époque puisqu'à cet endroit le transcripteur note : *Restant adhuc decem lineae ita vetustate deletae ut legi non possint* (f. 5^v).

⁴⁷ Un argument supplémentaire à la vraisemblance de cette ouverture de la châsse en 1467 est la mention dans le *Repertorium* du XVIII^e siècle (op. cit., f. 6^v) d'une « Declaratio facta super apertione feretri sancti Hadelini facta in conventu Predicatorum Leodiensi Anno 1447, n. 10 ». Sans doute une mauvaise lecture pour 1467.

Quel dommage de ne plus avoir cette *declaratio* !

⁴⁸ *Abrégé*, p. 29-30.

⁴⁹ Cf. PARAVICINI (W.), *Guy de Brimeu. Der burgundische Staat und seine adlige Führungsschicht unter Karl dem Kühnen*, Bonn, 1975, p. 208 sv. (*Pariser Historische Studien her. vom Deutschen Historischen Institut in Paris*, XII).

⁵⁰ CHAPEAUVILLE (J.), *Qui gesta pontificum Leodiensium scripserunt praecipui*, Liège, t. III, 1616, p. 225.

⁵¹ BRASSINNE (J.) (*Les trois Thiry de Bry*, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. I, 1906, p. 13) avance que Thiry de Bry, orfèvre et ciseleur renommé, a exécuté pour la cathédrale de Liège sous l'épiscopat de Georges d'Autriche (1554-1557) trois petites châsses en cuivre doré destinées à contenir les reliques de saint Hubert, de saint Remacle et de saint Hadelin. Il a trouvé ce renseignement dans la notice de U. Capitaine de la *Biographie Nationale* (T. III, Bruxelles, 1872, col. 129) qui utilise l'ouvrage de X. Van den Steen de Jehay (*La Cathédrale de Saint-Lambert à Liège et son Chapitre de Tréfonciers*, 2^e édition, Liège, 1880, p. 299-300). Ce dernier parle d'une châsse en forme de construction gothique qui renferme à la fois des reliques des saints Remacle et Hadelin : « Par le style et la conception de l'ensemble des détails, ces spécimens de hauts-reliefs appartenaient aux meilleurs siècles de notre art religieux.

Ces fiertes, en cuivre doré, d'assez grandes dimensions, enrichies de pierres précieuses, historiées d'émaux, brodées de filigranes où la gravure et la ciselure étaient intervenues dans une mesure excellente, donnaient à l'ensemble du travail une délicatesse et un fini remarquables.

La châsse de saint Remacle et de saint Hadelin reposait sur quatre lions et quatre aigles, la fierte de saint Hubert sur quatre cerfs et quatre lévriers. Chacune était divisée, dans le sens de ses faces latérales, de chaque côté, par des champs émaillés, terminés en ogives, surmontés de tympans ou de galbes représentant les différentes scènes de la vie des Saints.

Voici les sujets de ces compositions :

1^o Saint Remacle, adolescent est placé sous la direction de saint Eucher Sulpice évêque de Bourges, 2^o il est préposé par Sigebert, roi d'Austrasie, à la direction des abbayes de Stavelot et de Malmedy. 3^o Il succède à saint Amand comme évêque de Tongres et de Maestricht. 4^o Il installe comme abbé de Stavelot saint Babolin, et saint Théodart à Malmedy. 5^o En présence du roi Sigebert il fait la dédicace des églises de Stavelot et de Malmedy. 6^o Il abdique la dignité d'évêque de Tongres et de Liège et va finir ses jours dans l'abbaye de Stavelot. 7^o Saint Hadelin est ordonné prêtre par son gouverneur saint Remacle. 8^o Le maire du palais Pépin de Herstal

va le visiter dans sa retraite de Celles. 9^o Miracles du saint à Franchimont, de la muette de Dinant, de la résurrection de Guiza. 10^o Sa mort ».

Dans son *Essai historique sur l'ancienne Cathédrale de Saint-Lambert à Liège* (Liège, 1846, p. 200-201), le baron X. van den Steen était moins prolixe sur cette châsse : « Deux petites châsses en cuivre doré, ayant la forme des constructions gothiques renfermaient, l'une les ossements de St Remacle, Evêque de Tongres, et une partie de ceux de St Hadelin, abbé de Celles [...]. Ces reliquaires devaient avoir été travaillés sous le règne de Georges d'Autriche par l'habile orfèvre et ciseleur liégeois, Thiry de Bry. Les décorations de ces petites fiertes consistaient en cristaux de roche dormant, en médaillons de porcelaine de saxe enchâssés en berceles entourés d'incrustations de bohème, d'hématite et de girasol ».

Nous n'avons trouvé mention nulle part ailleurs de cette châsse. Sur X. van den Steen et ses ouvrages, on verra avec intérêt FORGEUR (R.), *Sources et travaux concernant la cathédrale. Etude critique*, in *Les fouilles de la Place Saint-Lambert à Liège*, t. I, Liège, 1984, p. 41 sv. (*Etudes et recherches archéologiques de l'Université de Liège*). Nous remercions Monsieur et Madame P. Colman-Lhoist de leurs conseils pour cette recherche.

⁵² Cf. Catalogue n° 29.40. La plupart des reliques ont trouvé refuge dans des châsses en bois que nous sommes occupé à inventorier (Photographie d'ensemble dans notre article *De l'intérêt...*, *op. cit.*, p. 525). Parmi ces châsses, une de saint Remacle dont l'ouverture ne saurait tarder.

⁵³ Cf. HOYOUN (J.), *La visite du nonce Albergati à la collégiale Saint-Pierre de Liège en 1613*, in *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, Fasc XL, 1969, p. 275 et récemment JANS (R.), *Le trésor de la collégiale Saint-Pierre à Liège* in *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XCVIII, 1986, p. 333-338.

Cette présence de reliques de saint Hadelin à la collégiale Saint-Pierre à Liège est peut-être à replacer dans l'ensemble des relations entre les deux collégiales (Cf. GRANVILLE (Fr.), *Histoire d'Ans et Glain sous l'Ancien Régime*, in *Bulletin de l'Institut Archéologique liégeois*, t. LXXIV, 1961, p. 98 sv. : renseignement obligamment communiqué par M. P. Bruyère). Rappelons aussi la fête du saint inscrite au processional du XIV^e siècle de la collégiale Saint-Pierre (Cf. note 11).

⁵⁴ Cf. Catalogue n° 29.28.

⁵⁵ Transcription « des passages les plus significatifs » faite par L. HOUZIAUX d'après les ARCHIVES DE L'ETAT A NAMUR, *Archives ecclésiastiques*, n° 2132 (3) dans *Franchimont et le culte de saint Hadelin*, in *Le Guetteur Wallon*, t. 57, 1981, p. 119.

⁵⁶ Cf. BAIX (Fr.), *Jean Herbeto, curé de Fexhe-Slins, historiographe de saint Remacle*, in *Bulletin de la Société Royale Le Vieux-Liège*, n° 87, Mars-Avril 1950, p. 456.

⁵⁷ Dépend. de Sainte-Cécile.

⁵⁸ Cf. ARCHIVES DE L'ETAT A LIEGE, *Collégiale de Visé*, n° 84, p. 104-105, p. 116-117 (ancienne pagination) et n° 86 f. 10^r et 27^r.

Nous avons parlé plus haut de cette ouverture de châsse.

⁵⁹ Ibidem et *Repertorium*, XVIII^e s., *op. cit.*, f. 118^r-119^r.

⁶⁰ Cf. ARCHIVES DE L'ETAT A LIEGE, *Collégiale de Visé*, n° 86, f. II, 6^r : Copie du XVII^e siècle d'une *Carta eorum (fêtes liturgiques) ad quae tenebatur olim prepositus residens in Cellis* (1341).

⁶¹ Cf. supra la contribution de J. Meyers.

⁶² Ibidem.

⁶³ BAIX (Fr.), *L'hagiographie à Stavelot-Malmedy*, in *Revue Bénédictine*, t. 60, 1950, p. 150.

⁶⁴ Cf. HALKIN (J.) et ROLAND (C.G.), *Recueil...*, *op. cit.*, p. 217.

⁶⁵ BAIX (F.), *op. cit.*, p. 152 et BAIX (F.), *St Remacle. Culte et reliques*, in *Folklore Stavelot-Malmedy*, t. XVIII, 1954.

⁶⁶ Cf. note 26.

⁶⁷ *Chronicon Cornelii Zantfliet S. Jacobi Leodiensis Monachi ab anno MCCXXX ad MCCCCLXI*, éd. Ed. MARTENE et U. DURAND in *Veterum scriptorum et ... Amplissima collectio*, Paris, t. V, 1729, col. 220.

⁶⁸ Cf. GEORGE (Ph.), *Documents inédits sur le trésor des reliques de Stavelot-Malmedy et dépendances (IX^e-XVII^e)* in *Bulletin de la Commission Royale d'histoire*, t. CLIV, 1988, p. 147.

⁶⁹ Ibidem, t. CLIII, 1987, p. 98.

⁷⁰ Les authentiques ont été recopiées dans les archives de l'Institut Saint-Remacle à Stavelot. Nous remercions M. Michel Eubelen de nous en avoir fourni une photocopie. Les originaux accompagnent la relique Cf. catalogue n° 29.42. W. Legrand a traduit ces documents dans son ouvrage *Notre vieux Stavelot. Notes d'histoire et d'archéologie*, Stavelot, 1939, p. 92-94 (Ouvrage à tirage très limité).

⁷¹ Biographie par F. MEESSEN dans *Les cinquante moines de Stavelot-Malmedy qui ont survécu à la révolution... que sont-ils devenus ? (Folklore Stavelot-Malmedy)*, t. XLI, 1977, p. 40-41.

⁷² Ibidem, t. XLIII, 1979, p. 59-60.

⁷³ Ibidem, t. XLI, 1977, p. 74-77.

⁷⁴ Ibidem, t. XLI, 1977, p. 58-59.

⁷⁵ *L'Abrégé* (p. 24) utilise sans doute E. FISEN, *Sancta Legia...*, *op. cit.*, t. II, p. 92 (Cf. supra).

⁷⁶ HALKIN-ROLAND, *op. cit.*, t. II, 1930, n° 1700, p. 657.

⁷⁷ Cf. Catalogue n° 29.11. Ajoutons-y le martyrologe de Stavelot du XIV^e siècle qui spécifie que Hadelin était disciple de Remacle.

⁷⁸ Cf. GEORGE, *Documents...*, *op. cit.*, p. 151.

⁷⁹ ARCHIVES DE L'ETAT A LIEGE, *Fonds de Stavelot-Malmedy*, I, 377; Cf. catalogue n° 29.25. Voir aussi BAIX, *Jean Herbeto...*, *op. cit.*, p. 452 et BAIX (Fr.), *Le souvenir de saint Sigebert à Stavelot-Malmedy*, in *Folklore Stavelot-Malmedy*, t. XIV, 1950, p. 17.

⁸⁰ GEORGE, *Documents...*, *op. cit.*, p. 170 : plusieurs citations.

⁸¹ Synthèse dans DIERKENS, *Un aspect...*, *op. cit.*, p. 616 notes 11 et 12.

⁸² DEMARET, p. 24.

⁸³ ARCHIVES DE L'ETAT A LIEGE, *Collégiale de Visé*, n° 12, p. 247.

⁸⁴ ARCHIVES DE L'ETAT A LIEGE, *Collégiale de Visé*, n° 15, f. 18^r.

⁸⁵ Ibidem, f. 93^r.

⁸⁶ DEMARET, p. 71.